

Publié le :

1^{er} Avril 2014

9 AVRIL 2014

Pas de Licenciements en région PACA/CORSE

*Les Syndicats CGT
et UFICT-CGT :*

- d'Avignon.
- de Provence.
- de Marseille.
- de Toulon.
- de Cannes.
- de Nice.
- de GAP.
- de l'UOF.
- du RTE.
- du BEA.
- des Mineurs.

Le 4 avril Euro
manifestation à
l'appel de la
Confédération
Européenne des
Syndicats qui
réclament :

**260 Milliards d'euros
pour l'emploi. 2% du
PIB Européen.**

Le 8 avril :

grande manifestation
nationale à Clermont
Ferrand pour la levée
des sanctions à
l'encontre des agents
ERDF de la F.I.R.E.

RAPPEL DES FAITS,

Le 6 mars 2014 nos deux camarades Secrétaire Général et Secrétaire Général Adjoint de la centrale thermique de Gardanne étaient convoqués par l'Inspection du Travail d'Aix les Milles.

Convocation dans le cadre d'une procédure de licenciement qui a pour motif, le harcèlement envers leur Direction.

Reçus par L'Inspecteur du travail qui a déclaré vouloir tenir un rôle d'impartialité

au sein de la procédure, nos camarades se sont retrouvés face à une Direction de la SNET véhémente, accompagnée de son avocat, comparant l'Inspection du Travail à un Tribunal de Grande Instance.

Une Direction revancharde qui menace de faire capoter le projet Biomasse du site si le conflit mené par les salariés ne cesse rapidement.

Des salariés qui portent

depuis plusieurs mois un cahier revendicatif sur l'emploi et les conditions de travail, dans le cadre de la transformation du groupe 4 de la centrale à l'énergie Biomasse.

180 emplois directs en jeux

**4 à 5 fois plus
d'emplois indirects**

**DES PROPOSITIONS CGT
POUR L'AVENIR DU SITE
ET DE LA REGION**

Nouvelle Convocation de la C.G.T

Dans le cadre de la procédure engagée par la Direction de la SNET/EON, nos deux camarades seront une nouvelle fois convoqués le mercredi 9 avril 2014 dans les locaux de l'Inspection du Travail d'Aix les Milles.

Cette convocation cache un enjeu capital pour les salariés de la Branche des IEG, le risque de se voir signifier les deux premiers licenciements de militants syndicaux dans les Industries Electriques et Gazières.

Emplois, conditions de travail, ne laissons pas faire !

En engageant cette procédure, la Direction de la SNET/EON se positionne comme le bras armé des Employeurs des IEG qui ne se sont toujours pas exprimés sur ce dossier !

Laisser licencier nos deux camarades porterait un coup fatal à l'emploi Statutaire, au développement du projet Biomasse et contribuerait à la fragilisation énergétique de notre région.

**LE 9 AVRIL 2014 ALLONS SOUTENIR
NOS CAMARADES DE GARDANNE.**

**RASSEMBLEMENT A 9H00 DEVANT LES
BUREAUX DE L'INSPECTION DU TRAVAIL**

**85, Rue Pierre Berthier
Bâtiment B Le Pilon Du Roy
13854 - Aix En Provence, France**